



CC de l'Ile de Noirmoutier (Siren : 248500191)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Noirmoutier-en-l'Île
Arrondissement	Sables-d'Olonne
Département	Vendée
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	09/02/2004
Date d'effet	09/02/2004

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Noël FAUCHER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Rue de la Prée au Duc
Numéro et libellé dans la voie	B.P 714
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	85330 NOIRMOUTIER EN L'ILE
Téléphone	02 51 35 89 89
Fax	02 51 39 51 04
Courriel	contact@iledenoirmoutier.org
Site internet	www.ile-noirmoutier.com

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	9 642
Densité moyenne	195,94

Périmètre

Nombre total de communes membres : 4

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
85	Barbâtre (218500114)	1 801
85	La Guérinière (218501062)	1 394
85	L'Épine (218500833)	1 681
85	Noirmoutier-en-l'Île (218501633)	4 766

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>a/c du 1er janvier 2018</i>
- Assainissement collectif <i>à l'exclusion de la gestion des eaux pluviales</i>
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>intégralité de la compétence "élimination et valorisation des déchets des ménages".</i>
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) <i>Sécurité des populations et des biens face à la mer sur l'Île de Noirmoutier : La Communauté de Communes est chargée d'assurer la protection des populations contre tout risque naturel dû à la mer. Pour ce faire, elle doit : - effectuer les études nécessaires, - assurer le suivi de l'évolution du trait de côte afin de mesurer l'évolution des risques, - obtenir les autorisations administratives préalables et notamment les concessions d'endiguage du Domaine Public Maritime, - effectuer les travaux de construction des ouvrages de protection contre la mer, quelle qu'en soit la nature, - assurer l'entretien des ouvrages publics de protection contre la mer. La Communauté de Communes doit assumer la gestion courante du littoral et des ouvrages liés aux opérations de ré-ensablement des ouvrages et de rechargement des plages. Chemin d'accès aux digues, rivage et cales La Communauté de Communes a compétence pour créer et aménager les chemins d'accès aux ouvrages de protection contre la mer. Elle entretient les chemins d'accès aux ouvrages de protection contre la mer qui sont de sa propriété. La Communauté de Communes a compétence pour étudier, réaliser et entretenir : - les escaliers et accès en milieu dunaire ou forestier. Elle les intègre dans les programmes de défense contre la mer et les réalise en collaboration avec l'Office National des Forêts. - les accès cales de descente à la mer et cales incluses dans des ouvrages de défense contre la mer. Intervention avec les propriétaires riverains La charge de défendre les terrains riverains de la mer revient à leurs propriétaires selon les termes de la loi du 16 septembre 1807. Toutefois, la Communauté de Communes est habilitée à passer des conventions avec les propriétaires riverains de la mer regroupés soit en association syndicale ordinaire, soit en association syndicale autorisée (ou forcée) (loi du 21 juin 1865) pour leur permettre d'assurer leur charge de protection contre la mer. Ces conventions précisent les conditions administratives, techniques et financières de premier établissement, d'entretien et d'exploitation des ouvrages. Protection des cordons dunaires La Communauté de Communes a compétence pour réaliser les travaux de protection, de restauration, de consolidation des cordons dunaires,</i>

seule en ce qui concerne les propriétés communautaires ou en concertation avec l'Office National des Forêts pour les propriétés domaniales. Elle est habilitée à mener en concertation avec l'ONF les études concernant : - l'étude et le suivi de la végétation, - l'étude et les aménagements sur les parties non domaniales, - les études sur la gestion intégrée des forêts. Observatoire du littoral La Communauté de Communes est dotée d'un observatoire du littoral mis en place sur système d'information géographique (SIG). Elle a compétence pour : - réaliser et analyser les mesures d'évolution du littoral, - réaliser le suivi des ouvrages, - réaliser le suivi des opérations de rechargement en sable, - dresser les fiches d'entretien et de gestion des plages.

- Autres actions environnementales

. toutes études et expériences sur les possibilités d'aménagement et de valorisation des marais et des zones de marais de l'Île de Noirmoutier, la réalisation des travaux d'aménagement ou de réaménagement de marais, du réseau hydraulique et des ouvrages hydrauliques d'intérêt et d'usage collectif des marais de l'Île de Noirmoutier. La CC peut mettre en oeuvre ou participer à toutes actions d'aménagement et de réaménagement des zones de marais. En liaison avec les autorités compétentes, la CC se chargera de l'amélioration de la salubrité des zones de marais et de tout milieu aquatique environnant et sera susceptible d'apporter sa contribution aux études et actions menées, notamment dans le cadre du SCOT. DANS le cadre de conventions, la CC apporte son soutien aux associations syndicales intéressées à cette compétence d'intérêt communautaire. . Les études et les actions de gestion écologiques sur les terrains dont elle a la propriété. Le Polder de Sébastopol, Réserve Naturelle Régionale, située sur la commune de Barbâtre, est inscrit au rang de ses propriétés. . Les études liées à la qualité des eaux sur le territoire de l'Île de Noirmoutier. Lutte contre les nuisibles sur l'Île de Noirmoutier : .La Communauté de Communes participe aux actions de démoustication, dératisation, lutte contre les nuisibles et les espèces indésirables (les ragondins, Baccharis?) ainsi qu'aux actions de lutte contre la chenille processionnaire du pin.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

Accompagnements et soutien aux études supérieures

- Activités culturelles ou socioculturelles

Actions culturelles et musicales sur l'Île de Noirmoutier : .Participation à l'organisation d'événements et de manifestations sportives organisées par des Associations et/ou des établissements scolaires. .Organisation de l'éveil musical porté dans les écoles de l'Île de Noirmoutier, soutien aux actions développées par les associations musicales et participation à l'acquisition d'instruments de musique par les associations musicales.

- Activités sportives

Actions sportives sur l'Île de Noirmoutier : .Participation à l'organisation d'événements et de manifestations sportives organisées par des Associations et/ou des établissements scolaires.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

la CC assure l'élaboration, le suivi et la révision du SCOT sur le périmètre des 4 communes.

- Schéma de secteur

- Constitution de réserves foncières

Acquisitions foncières dans les zones de marais en direct ou en lien avec la SAFER, le conservatoire des espaces littoral et des rivages lacustres et le Département de la Vendée, ainsi que les acquisitions de bâtiments désaffectés de l'agriculture depuis plus de 5 ans.

- Transport scolaire

Organisation et fonctionnement des transports scolaires tant journaliers qu'hebdomadaires en qualité d'organisateur secondaire. Participation aux frais de déplacements auprès des familles dans ce cadre.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Office du tourisme : La CC assure l'investissement et la gestion de l'office de tourisme de l'île de Noirmoutier Le développement et la promotion du nautisme sur l'île de Noirmoutier Soutien à l'organisation de manifestations nautiques et soutien aux associations de l'île de Noirmoutier œuvrant dans ce domaine. Édification, entretien et gestion du bâtiment sis sur le domaine du Port de plaisance de l'Herbaudière concourant à l'animation et au développement de celui-ci. Ce bâtiment fait l'objet d'une amodiation. Acquisition, entretien et gestion du bateau "Martroger III".

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Infrastructures

- Pistes cyclables

Création, aménagement et entretien des sentiers cyclables indépendants de la voirie à l'exclusion de ceux relevant du Département.

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Communications électroniques d'intérêt intercommunal

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Autres

Fourrière canine de l'île de Noirmoutier : La Communauté de Communes est compétente pour la création et la gestion d'une fourrière canine (hormis la capture des animaux). Transports sur l'île de Noirmoutier : Réalisation d'études et conduite d'actions destinées à la mise en œuvre et à l'amélioration des transports intercommunaux sur l'île et vers l'extérieur. Accompagnement et soutien aux études supérieures pour les étudiants de l'île de Noirmoutier Participation aux frais liés aux études supérieures suivies à l'extérieur de l'île par les étudiants de l'île de Noirmoutier. Organisation médicale du territoire de santé de l'île de Noirmoutier : Création, entretien et gestion des sites composant la Maison de Santé Pluridisciplinaire. Participation à toute étude et tout projet de nature à accompagner l'organisation médicale du territoire de santé sur le territoire de l'île de Noirmoutier. Accompagnement des étudiants en médecine, des stagiaires et des professionnels de santé. Sécurité sur l'île de Noirmoutier : La Communauté de Communes participe aux dépenses de fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours en lieu et place de ses communes membres. Soutien aux amicales des sapeurs pompiers et à la section des jeunes sapeurs pompiers, participation à l'équipement des jeunes sapeurs pompiers et soutien aux actions portées par les Associations de sauvetage en mer et de protection civile. Accompagnement, en lien avec le SDIS, des Sapeurs Pompiers Volontaires dans leur engagement.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
85	SM de la baie de Bourgneuf (200088771)	SM fermé	257 046
85	SM e-collectivités Vendée (200043115)	SM ouvert	693 179
85	Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée (200042489)	SM fermé	689 496
85	SM départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de Vendée (TRIVALIS) (258502962)	SM fermé	640 212
85	Vendée eau (258500222)	SM fermé	682 738
85	SM Marais Bocage Océan (200024834)	SM fermé	76 539

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)